



Compte-rendu
Comité du GAL Comminges Pyrénées – 21/02/17 – Mane

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 5	BRANA Jean-Pierre DOUGNAC Jean-Claude DAMIENS Gérald BOUBEE Alain NOMDEDEU Raymond
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 3	LOUBEYRE Guy AUBERDIAC Michel MARTIN Robert
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc
Membres titulaires du collège privé : 7	SCHIAVON Françoise MONSARRAT Michel MARTIN Rémy SORIN Emmanuel GOIRAND Georges SAUNIER-BORRELL Philippe LAMOUREUX Christian
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 2	SALLES Yves DUCASSE Jean-Louis CAMPET Alain
Membres suppléants du collège privé sans voix délibérative : 1	LYET Jérôme
Membres sans voix délibérative	DDT Haute-Garonne (Aurélie DEHONDT et Vincent BALUE) ASP Occitanie (Véronique RIVOT et Michel MAYZONNADE) Région Occitanie (KOO Elia)

Double-quorum atteint

19 membres présents dont 17 votants sur 30 : dont 8 membres du collège public (sur 12) et 9 membres du collège privé (sur 18). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Liste des personnes excusées :

Membres du collège public	PICARD Jean-Luc SARRAQUIGNE Denis SEGARD Brigitte
Membre du collège privé	GOIS Raymond GASSET Danièle



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

	BRUN BOUÉ Sylvie VIALLET Marie LASSERE Gisèle PEDRERO Jacques
--	--

Monsieur Sylvain BASSO était présent mais non représentant de la Chambre des Commerces et d'Industrie.

Compte-rendu

Monsieur le Président introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Il remercie l'accueil par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, puis souhaite la bienvenue au nouveau membre suppléant de l'Association Santé Territoire (Monsieur Jean-Louis Ducassé). Il explique que les représentants de la CCI et de la CRESS Occitanie seront bientôt désignés.

Il indique que la nouvelle composition du collège public sera définie une fois que les nouvelles communautés de communes auront nommé leurs représentants et rappelle que, conformément aux procédures définies par la Région relatives au programme LEADER, les représentants préalablement nommés pour représenter les 11 anciennes communautés de communes pourront siéger tant que la nomination des représentants des nouvelles communautés de communes ne sera pas effective.

Monsieur le Président constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

Rappel de l'ordre du jour

- Point sur la consultation écrite du 10 au 25 janvier 2017
- Proposition de calendrier de travail pour le premier semestre 2017
- Analyse de 2 dossiers pour notation et programmation éventuelle :
 - o Animation et gestion LEADER (PETR Pays Comminges Pyrénées)
 - o Réouverture d'un commerce multi-services (commune de Mazères-sur-Salat)
- Présentation de 2 projets (analyse préalable) :
 - o Elaboration d'outils collectifs au service des acteurs locaux du tourisme pour promouvoir la destination touristique Comminges Pyrénées (PETR Pays Comminges Pyrénées)
 - o Valorisation des sentiers du Boulonnais (Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges)

1/ Point sur la consultation écrite du 10 au 25 janvier

La consultation écrite portait sur la proposition de modification de la fiche-action 10 "Développer les projets de coopération" :

- Ajout des chambres consulaires comme bénéficiaires éligibles ;
- Précisions apportées sur la description du type d'opérations soutenues, en vue d'inclure notamment les missions d'animation et d'accompagnement dans le type d'opérations soutenues.

La consultation a été réalisée en ligne (via Doodle) du 10 au 25 janvier 2017.

22 membres dont 21 votants sur 30 se sont exprimés, dont 8 membres du collège public (sur 12) et 13 membres du collège privé (sur 18).

La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).



Le compte-rendu a été transmis aux membres du GAL le 10 février.
Une demande d'avenant a été adressée à la Région.

2/ Calendrier de travail 2017

Propositions de dates et périodes pour les prochains comités d'ici l'été :

- Mardi 4 avril après-midi
- Semaine 22 ou 23
- Semaine 28

Un autre comité pourra être organisé au besoin, en fonction du nombre de projets à étudier, semaine 18.

Proposition relative à la constitution de groupes de travail :

- **Calendrier**
 - o Evaluation du programme LEADER : constitution du groupe dans les prochaines semaines pour un démarrage des travaux avant l'été
 - o Coopération : constitution du groupe avant l'été pour un démarrage des travaux d'ici la fin de l'année (les outils relatifs à la mesure « coopération » n'étant pas encore finalisés au niveau de la Région)
 - o Elaboration d'un appel à manifestation d'intérêt LEADER : constitution du groupe avant l'été pour un démarrage des travaux d'ici la fin de l'année
- **Organisation**
 - o Un lien d'inscription en ligne (via doodle) sera transmis par mail,
 - o Inscription basée sur le volontariat,
 - o Entre 3 et 5 personnes par groupe avec une représentation des 2 collègues,
 - o Des personnes extérieures pourront être invitées par les membres représentants appartenant aux groupes

Ce calendrier de travail est validé par les membres du Comité.

Le Président accueille les représentants de l'ASP et de la Région.

3/ Projets proposés à la programmation pour une aide FEADER (LEADER)

- **Animation et gestion du programme Leader 2015/2016, Pays Comminges Pyrénées**

Dépenses (budget prévisionnel)	Montant (€) en TTC
Frais de rémunération (dont charges sociales)	
- Animation et gestion 2015/2016 du programme LEADER (1 ETP, Marie Bouilhol) : 3 mois (2015) + 12 mois (2016)	55 767 €
- Gestion 2016 du programme LEADER (0.5 ETP, Florence Crutch) : 7 mois (2016)	
Frais de fonctionnement (frais de déplacements et de participation)	1 800 €
Adhésion 2016 au réseau LEADER France	600 €
TOTAL	58 167€



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

Plan de financement de l'opération :

Autofinancement PETR Pays Comminges Pyrénées	23 267€	40 %
Financement FEADER sollicité	34 900 €	60 %
TOTAL	58 167 €	100 %

N° et intitulé de la fiche-action : n°11 - Animer le programme LEADER et diffuser sa stratégie	
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	19,4 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1,3 %

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable
Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 34 900 €.

- Réouverture d'un commerce multiservices de proximité, commune de Mazères-sur-Salat

Dépenses (budget prévisionnel)	Montant (€) en HT
Travaux d'aménagement	13 629,10 €
Acquisition de matériel	25 726,64 €
TOTAL	39 355,74 €

Plan de financement de l'opération :

Financeurs nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Région : Contrat Régional Unique (CRU) Pays Comminges Pyrénées	7 900 €	20 %
Autofinancement Commune de Mazères/Salat	12 564,98 €	32 %
Financement FEADER sollicité	18 890,76 €	48 %
TOTAL	39 355,74 €	100 %

N° et intitulé de la fiche-action : n°4 : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural	
Plafond de l'aide pour la fiche-action	100 000 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	5,4 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,7 %

Monsieur Dougnac, Maire de Mazères-sur-Salat quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Notation du projet : 16/28 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5/10
- 2/ La stratégie locale : 8/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1



Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 34 900 €.

Monsieur Dougnac, Maire de Salies-du-Salat rejoint l'assemblée.

4/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

Deux projets sont présentés.

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

Nom projet : Elaboration d'outils collectifs au service des acteurs locaux du tourisme pour promouvoir la destination touristique Comminges Pyrénées

Porteur de projet : Pays Comminges Pyrénées

Fiche-action n° 3 : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique

FEADER sollicité : 19 680 € (soit 48% du montant total du projet)

Présentation du projet par Mathilde GUYOT, chargée de mission tourisme et économie au PETR Pays Comminges Pyrénées.

Échanges avec le porteur de projet

Monsieur le Président et Mathilde GUYOT quittent la séance et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER		Mieux expliciter le travail mené avec les acteurs locaux du tourisme, OTSI et partenaires, en vue d'assurer la complémentarité des actions menées (notamment en termes d'outils) : un compte-rendu de l'avancée des groupes de travail issus de la Commission Tourisme du Pays pourra être transmis au GAL.
Stratégie locale	Le projet converge avec la nécessité d'avoir une démarche touristique à l'échelle du territoire et répond aux besoins identifiés par les partenaires.	Le projet cible des premières opérations à mettre en œuvre pour démarrer des actions concrètes. Cette démarche serait intéressante à conforter, d'autres actions pourraient être menées à l'échelle du Pays, d'envergure plus importante. Il est néanmoins convenu que ces éléments seront menées dans le cadre de la nouvelle compétence tourisme des communautés de communes, et feront l'objet d'une réflexion par rapport à la stratégie



	Le projet est cohérent avec les objectifs du plan d'actions du GAL.	et les compétences du PETR.
Faisabilité et après-projet	<p>Pertinence de mener des actions en commun pour mutualiser les moyens.</p> <p>Pertinence de mener des actions concrètes pour entamer une démarche.</p>	<p>Une présentation du calendrier prévisionnel de mise en œuvre de l'opération serait intéressante notamment pour démontrer l'adéquation avec la saison touristique 2017.</p> <p>Une présentation plus précise des dépenses envisagées serait appréciée (nombre de cartes, format...).</p> <p>En parallèle du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrat SPÔTT avait identifié l'intérêt de développer un observatoire économique en matière de tourisme. Y a-t-il des objectifs en termes de développement touristique ? et des moyens pour les vérifier ? - Quid d'une mutualisation sur les outils déjà existants ? (en particulier Sortir en Comminges, S'évader en Comminges...) - Quid du besoin identifié d'un appui en matière d'animation numérique ? et de formation ?

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Nom projet : Valorisation des sentiers du Boulonnais

Porteur de projet : Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges

Fiche-action n° 3 : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique

FEADER sollicité : 41 299,37 € (soit 11,8% du montant total du projet)

Présentation du projet par Magali Ben El Hadj (Communauté de communes) et Yvan Barillon (service civique à l'office de tourisme intercommunal de Boulogne-sur-Gesse).

Échanges avec le porteur de projet

Monsieur Boubée, représentant de l'ancienne Communauté de communes du Boulonnais quitte la séance et ne prend pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER		Le volet communication du projet pourrait être envisagé à une échelle plus large, notamment dans le cadre du nouveau périmètre de la communauté de communes : cela serait par ailleurs un moyen de valoriser les réflexions



		menées à cette échelle entre les anciens territoires des ex-communautés de communes
Stratégie locale	Projet cohérent avec le plan d'actions du GAL en termes de développement de l'offre touristique	D'autres partenariats pourraient être intéressants à développer (notamment avec les associations cantonales de vulgarisation agricole ACVA) ou l'association Nature Comminges)

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Avant de clore la séance, Monsieur le Président sollicite les membres du Comité, la Région et l'ASP pour d'éventuelles remarques et questions complémentaires.

Monsieur Rémy Martin indique qu'il serait judicieux d'avoir un point préalable à la présentation des projets afin que tous les membres du Comité aient le même niveau d'informations et d'être en mesure de poser des questions pertinentes aux porteurs de projets au moment du temps d'échange.

Marie Bouilhol précise que la fiche-projet a justement vocation à présenter le projet et la structure qui le porte. Le porteur de projet argumente également la cohérence du projet par rapport aux critères de la grille de sélection du GAL.

Pour rappel, les fiches-projets sont transmises 10 jours (incluant 2 week-ends) avant la date du comité via la plateforme Dropbox de téléchargement en ligne.

Marie Bouilhol indique que le contenu de la fiche-projet peut évoluer à la demande du GAL afin que celle-ci soit la plus proche des attentes du Comité.

L'ASP intervient sur l'audit de la cour des comptes européenne qui s'est tenue en 2016, relatif au programme LEADER pour la dernière programmation européenne 2007-2013 et suite auquel 20% de remboursement a été demandé à l'Etat (ancienne autorité de gestion).

Les principaux points relevés concernent :

- La traçabilité quant à la sélection de projets, la sincérité des grilles de sélection et la transparence du mode sélection,
- Le respect de la réglementation en matière de marchés publics,
- La gestion du conflit d'intérêt et sa traçabilité : les comptes rendus doivent indiquer que les membres du comité pouvant avoir un lien avec les projets à programmer ne doivent prendre part ni aux discussions, ni aux votes, et ce principe doit être mis en œuvre.

Le prochain comité se tiendra le mardi 4 avril après-midi (le lieu et l'horaire seront indiqués ultérieurement).

Monsieur Jean-Pierre BRANA
Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées